



## **APPEL À CANDIDATURES INTERNATIONAL**

### **Recteur/Rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie**

La fonction de Recteur/Rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) sera vacante à compter du 7 décembre 2019.

#### **L'organisation**

L'AUF, présente dans 40 pays avec un réseau de 60 représentations locales, regroupe 944 universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans 115 pays.

Créée il y a près de 60 ans, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde. Elle est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie. À ce titre, elle met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

L'AUF favorise la solidarité entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour la mise en place de projets qui transforment concrètement le système universitaire et la coopération avec l'ensemble des institutions de la Francophonie. Elle s'associe avec de nombreux partenaires : entreprises privées et leurs fondations, États et gouvernements, agences nationales d'aide au développement, organisations internationales, organisations non gouvernementales, et associations universitaires, scientifiques et culturelles. Ses équipes à travers le monde apportent suivi et conseils pour la conception et le suivi de projets, facilitent le partage de bonnes pratiques, de l'expertise et des innovations

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet [www.auf.org](http://www.auf.org).

#### **La fonction**

Il s'agit d'un emploi à temps plein qui est incompatible avec tout autre emploi à temps plein comme à temps partiel.

Le Recteur/Rectrice de l'AUF exerce notamment les missions suivantes :

- a) Il/elle est l'ordonnateur principal des recettes et des dépenses ; il présente chaque année un projet de budget au Conseil d'administration et soumet à son approbation les comptes de l'année précédente et un rapport annuel d'activité. Il entreprend toutes les démarches requises pour la collecte de fonds, notamment via le fonds de dotation de l'AUF, et en rend compte au Conseil d'administration.
- b) Il/elle recrute, dirige et gère les personnels propres de l'Agence.
- c) Il/elle met en œuvre l'ensemble des orientations et des programmes de l'AUF. Il approuve et met en œuvre les contrats confiés à l'AUF. Il rend compte de l'ensemble de ces activités à chaque réunion du Conseil d'administration.
- d) Il/elle présente au Conseil d'administration un ensemble cohérent de procédures d'évaluation des dossiers soumis à l'Agence après avoir préalablement recueilli l'avis du Conseil scientifique.
- e) Il/elle propose au Président les ordres du jour du Conseil d'administration et du Conseil associatif.
- f) Il/elle propose aux Présidents du Conseil scientifique et du Conseil d'orientation stratégique des ordres du jour pour leurs conseils respectifs.

## **Les candidatures**

Chaque candidature au poste de Recteur devra être accompagnée d'une lettre de présentation, d'un curriculum vitæ, et comporter un exposé succinct de la façon dont le/la candidat(e) conçoit les priorités et les stratégies de l'AUF pour les quatre années à venir.

Chaque candidature devra être adressée au Président de l'Agence universitaire de la Francophonie, Monsieur Sorin Mihai Cîmpeanu, et parvenir par voie électronique à [service-juridique@auf.org](mailto:service-juridique@auf.org).

**La date limite pour la réception des candidatures a été fixée au 29 juillet 2019.**

La date de la prise de fonction est prévue le 7 décembre 2019.

Conformément aux Statuts de l'AUF et au Règlement intérieur du Conseil d'administration de l'AUF, **les candidat(e)s au poste de Recteur/Rectrice doivent remplir les critères suivants :**

- 1. être professeur(e) de l'enseignement supérieur, ou chercheur de grade équivalent, en activité ;**
- 2. avoir assumé des responsabilités de gestion universitaire ;**
- 3. avoir une bonne connaissance des organisations universitaires et scientifiques internationales ainsi qu'une bonne connaissance des institutions francophones.**

Toute information peut être obtenue auprès du Service juridique de l'AUF à l'adresse suivante : [service-juridique@auf.org](mailto:service-juridique@auf.org).